



PROVINCE DE HAINAUT (BELGIQUE)

ÉCOLES PROVINCIALES

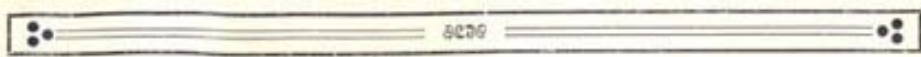
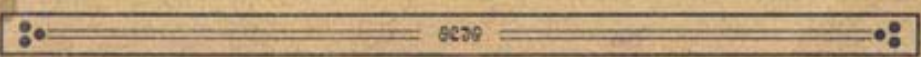
D'HORTICULTURE, DE SYLVICULTURE, DE PISCICULTURE & DE PETIT ÉLEVAGE

DE MARIEMONT

1923



1924



PROVINCE DE HAINAUT (BELGIQUE)

ÉCOLES PROVINCIALES

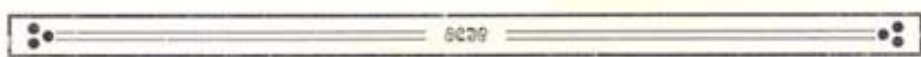
D'HORTICULTURE, DE SYLVICULTURE, DE PISCICULTURE & DE PETIT ÉLEVAGE

DE MARIEMONT

1923



1924





VUE DES ECOLES

PROVINCE DE HAINAUT

Ecoles Provinciales d'Horticulture, de Sylviculture, de Pisciculture et de Petit Elevage
DE MARIEMONT

Situation.

LES Écoles Provinciales de Mariemont sont installées dans le Domaine Warocqué, mis par l'État à la disposition de la Province de Hainaut.

D'une superficie de 50 hectares, ce domaine est situé sur les territoires des communes de Morlanwelz et de La Hestre. Sa fondation remonte au XVI^e siècle; les ruines du Palais royal de Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint, en constituent encore une des beautés.



SALLE DE CONFÉRENCES



Situé sur une hauteur, dans une contrée des plus salubres, adossé à la forêt de Mariemont et à plusieurs magnifiques propriétés privées, il forme le noyau d'une superbe oasis, en pleine région industrielle du Centre.

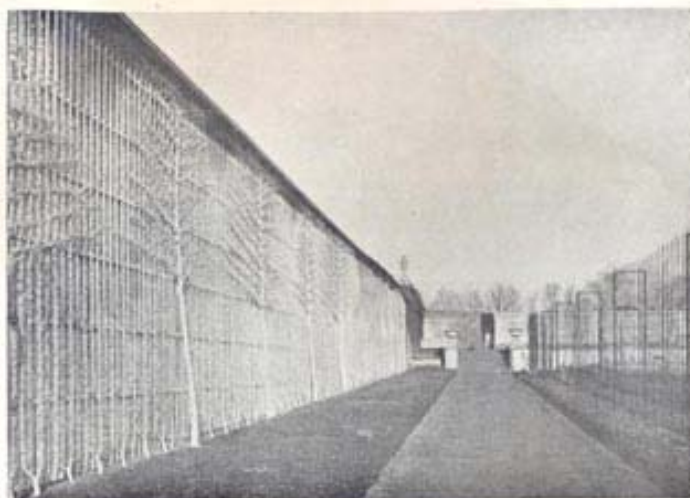
Les installations des Ecoles provinciales, le Centre d'Elevage de la Commission des Loisirs ouvriers, le Parc, les Serres et Jardins ne sont pas les seules attractions du domaine de Mariemont.

Le Château, devenu musée de l'Etat, en est le principal joyau. Il abrite des collections aussi riches que variées, réunies par feu Raoul Warocqué, notamment au cours de ses voyages en Orient.

On y admire un ensemble des plus remarquables d'antiquités égyptiennes, grecques, romaines et gallo-romaines, porcelaines de Chine, de Tournai, Arts de l'Extrême-Orient, Armes, Cuivres, Etoffes, Dentelles, Livres aux riches reliures, etc.

A proximité de villes et agglomérations importantes : La Louvière, Manage, Mor-





UNE PARTIE DU POTAGER AVEC LES ESPALIERS



lanwelz, Haine-Saint-Pierre, à mi-chemin entre Mons et Charleroi, Mariemont est desservi par plusieurs lignes de chemin de fer et par l'important réseau des tramways vicinaux de la région du Centre.



Destination.

Ayant à leur disposition tout ce qui est désirable pour un enseignement professionnel sérieux, bien outillées au point de vue scientifique, ces Ecoles bénéficient, dans un cadre unique en Belgique, d'un ensemble de conditions qu'aucune Ecole similaire ne pourrait réunir.

L'objectif des Ecoles de Mariemont est de former des jeunes gens, qui à leur sortie de l'école, seront des horticulteurs et des éleveurs capables de *gagner leur vie* par la pratique de leur métier. Ce résultat est atteint par une méthode de travail, basée sur l'observation directe et l'expérimentation par l'élève et par un programme essen-





UN GROUPE DE SERRES DE LA SECTION DE FLORICULTURE

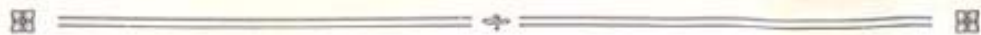
tiellement pratique, limité aux connaissances professionnelles nécessaires, à la fois au point de vue scientifique, économique et commercial. Les jeunes gens s'adaptent dès l'École au milieu de leur future profession, grâce à l'importance des installations et à l'industrialisation des cultures.

Celles-ci sont entreprises par les élèves sous la direction de Professeurs mêlés à la vie horticole du pays, qui se placent au point de vue de l'importance commerciale de chacune d'elle.

Les élèves sont préparés de la sorte à pouvoir, à la fin de leurs études, soit s'établir à leur propre compte avec les meilleures chances de succès, soit remplir avec autorité les emplois de Directeurs et de Contremaîtres dans les établissements horticoles et les exploitations commerciales de la branche qu'ils auront choisie. De nombreux emplois s'offrent également à eux, comme Hortonomes communaux, à la Province ou à l'État, dans les institutions de plus en plus nombreuses, se rattachant au service social, telles que cités-jardins, sanatoria, établissements pénitentiaires et autres. Ils



UNE VUE DU CENTRE D'ÉLEVAGE



y sont en outre préparés à remplir les postes de Directeur et de Secrétaire dans les Coopératives et les Syndicats horticoles et d'élevage et à exercer les professions de Conférencier et de Professeur, auxquelles les conduisent un enseignement professionnel solide et une initiation à la bonne méthode pédagogique.

Le Parc, qui prendra de plus en plus le caractère d'un Arboretum, par les soins de l'Administration des Eaux et Forêts de l'Etat, constitue une richesse inestimable au point de vue sylvicole et fournit aux élèves toutes les essences forestières les plus intéressantes, en exemplaires de toute beauté.

D'autre part, les nombreux étangs et bassins, qui vont être repeuplés par les soins de l'Administration des Eaux et Forêts, permettent l'élevage de différentes espèces de poissons.

La Section des Petits Elevages est actuellement installée. Elle est organisée selon les principes de l'élevage moderne.





VUE DU RUCHER ECOLE

Elle comporte des installations des plus complètes grâce à la décision de la Commission Provinciale des Loisirs de l'Ouvrier d'établir à Mariemont son centre d'élevage.

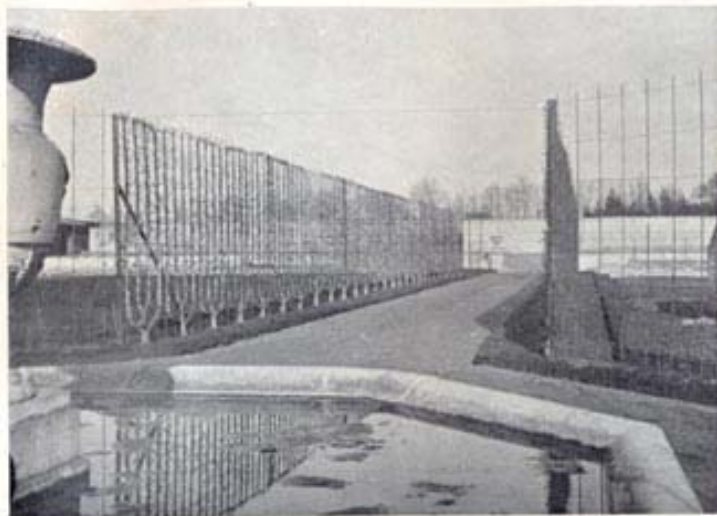
Celui-ci constitue un véritable centre d'attraction et est visité par des milliers d'amateurs.

Diplômes.

Les Ecoles Provinciales de Mariemont délivrent les diplômes suivants :

1. **Licencié en Horticulture.** Durée des études : 3 ans.
2. **Brevet de capacité de Sylviculture,** exigé des préposés forestiers de l'Administration des Eaux et Forêts. Durée des études : 1 an.
3. **Brevet de capacité de Petit Élevage.** Durée des études : 1 an.

Les cours sont donnés de façon à permettre au *Candidat Licencié en Horticulture* de prendre, durant ses 3 années, l'un ou les deux autres diplômes. De même, il est



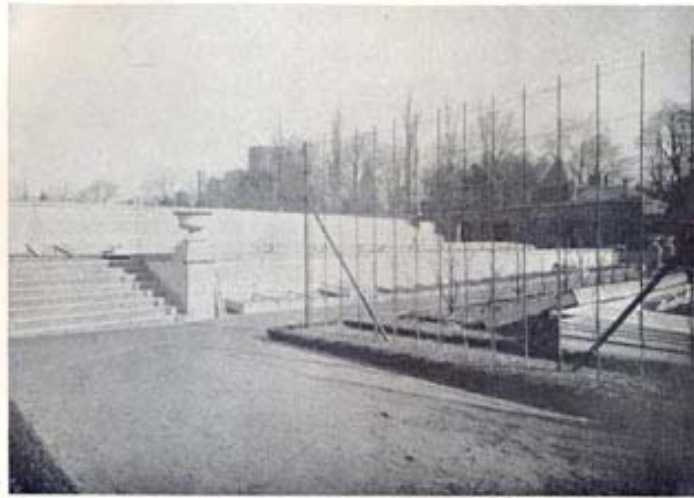
LE POTAGER ET LES CONTRE-ESPALIRS

loisible aux étudiants de ne suivre que les cours préparant au certificat de capacité exigé des préposés forestiers et à celui de capacité de Petit Elevage, ou à un de ces deux brevets seulement.

Programme des Cours.

Les matières enseignées sont :

1. Langue française, y compris l'usage de la parole en public ; la façon de préparer et de faire un cours et une conférence (éléments de pédagogie).
2. Dessin à main libre, complément de tous les cours, la substance de ceux-ci étant fixée dans les cahiers des élèves sous forme de croquis et de schémas d'après nature, accompagnés de légendes.
3. Dessin avec instruments.



SERRES DE LA SECTION D'ARBORICULTURE

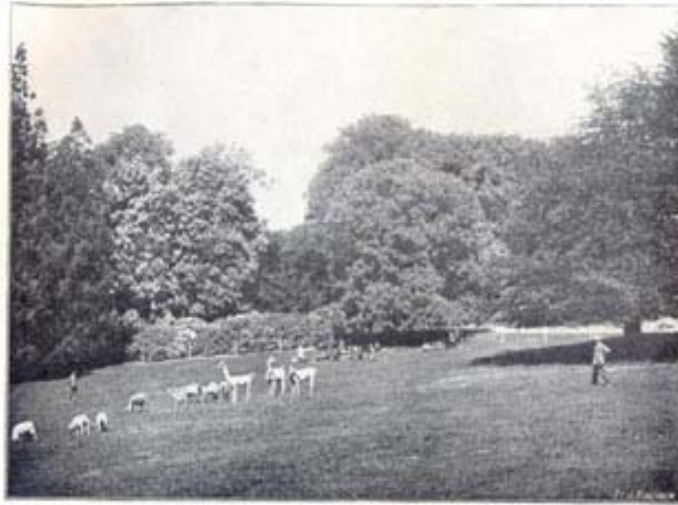


4. Nivellement et arpentage, ce qui implique l'enseignement des connaissances mathématiques nécessaires.

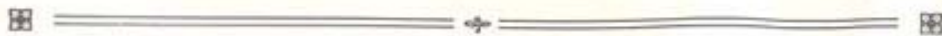
5. Eléments des sciences formant la base des autres études d'ordre plus spécial : Physique et Météorologie ; Chimie ; Agrobiologie ; Botanique ; Zoologie.

6. Arboriculture fruitière.
7. Culture maraîchère.
8. Floriculture et arboriculture d'ornement.
9. Culture des plantes médicinales.
10. Culture des plantes industrielles.
11. Granologie.
12. Sylviculture.
13. Pathologie, thérapeutique et hygiène végétales.
14. Outillage horticole.
15. Industries horticoles.





VUE DE LA PELOUSE D'ELEVAGE



16. Economie horticole.
17. Petit Elevage : Aviculture, Apiculture, Cuniculture, Capriculture, Oviculture, Colombiculture, Pisciculture.
18. Comptabilité et Commerce appliqués au fonctionnement des Ecoles.



L'Amicale des Etudiants réunit le jeudi après-midi tous les élèves. Elle a pour but de les initier pratiquement au fonctionnement et à la direction de réunions professionnelles et à l'usage de la parole en public. Elle resserre les liens de bonne camaraderie et groupe professeurs et élèves en une grande famille.





VUE DU JARDIN D'HIVER



Installations et moyens de réalisation.

Pour l'exposé de leur enseignement, les Ecoles possèdent un vaste jardin potager, auquel est adjointe une annexe de 3 hectares de cultures maraîchères.

Cette annexe, dite du "Colombie", s'étendra progressivement sur 15 hectares et comportera des cultures fruitières et maraîchères.

De nombreuses serres magnifiquement exposées permettent de faire par leur système de chauffage, la culture forcée, avancée ou retardée de fruits, de fleurs et de légumes.

Un verger, de nombreux espaliers et contre-espaliers, une pépinière constituent un vaste champ d'études pour l'arboriculture fruitière.

Le matériel didactique moderne, les laboratoires, les nombreux champs d'expérience, permettent de donner aux élèves les cours de sciences selon la méthode intuitive et active.





VUE DU PARC



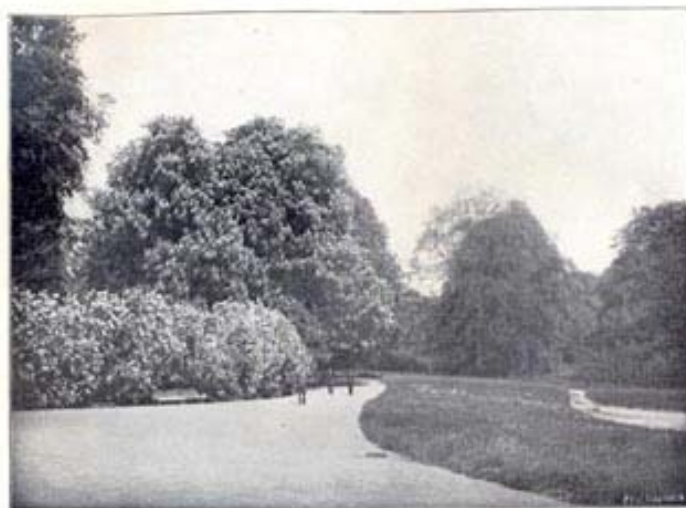
Pour l'aviculture, l'Ecole de Petit Elevage, possède un pavillon où se trouvent centralisés les différents services du Centre d'élevage ; des installations spacieuses, couvoir, 3 couveuses de 420 œufs, éleveuses perfectionnées, poulaillers industriels, poulaillers d'amateurs, pigeonniers, cabanes à canards, etc.

La plupart des races belges et étrangères, au nombre de 16, y sont représentées par des sujets d'élite.

Les éleveuses modernes permettent l'élevage simultané de plusieurs centaines de poulets. De beaux spécimens de canards représentent les principales races belges. Le Centre d'élevage possède également des oies, pintades, pigeons de volière (15 races) et des paons.

Pour la section d'apiculture, un rucher-école comprenant 9 ruchées et un outillage moderne permet aux élèves d'acquérir pratiquement l'expérience nécessaire dans cette branche si intéressante de l'élevage.





VUE DU PARC



Les sections de cuniculture, d'ovi- et de capriculture n'ont pas été négligées et sont dotées d'installations et d'animaux de choix.



Dispositions générales des Règlements.

Patronage des Ecoles.

L'Administration supérieure des Ecoles est exercée par la Députation permanente du Conseil provincial.

L'Institution est administrée par une Commission composée de :

Président : M. Léon Guinotte, Bourgmestre de Bellecourt.

M. Paul Pastur, Député permanent, Administrateur-Délégué, Marcinelle.

Membres : MM. Bachet, Président de la Fédération des Cercles horticoles, Fontaine-l'Évêque ; Chardon, Député permanent, Rance ; Gottignies, Conseiller provincial,



Marchiennes; Comte de Lichtervelde, Commissaire d'arrondissement, Soignies; Lonfils, Docteur en sciences, Bruxelles; J. Massart, Professeur à l'Université de Bruxelles; Orban-Guinotte, Administrateur, Directeur-Général des Charbonnages de Mariemont-Bascoup; Poncelet, Inspecteur principal à l'Administration des Eaux et Forêts, Bruxelles; A. Saintes, Conseiller provincial, Haine-Saint-Paul; Van Orshoven, Directeur de l'Office horticole, Bruxelles; C. Vouloir, Conseiller provincial, La Louvière.

Secrétaire : M. R. Devos, La Hestre.

Directeur : M. L. Henrotin, Mariemont.

L'Etablissement est accessible aux jeunes gens belges et étrangers.

Les cours sont gratuits pour les Belges.

Les frais de laboratoire sont à charge des Ecoles.

Conditions d'admission.

Etre âgé de 15 ans (une dispense d'âge peut être accordée).

Jour d'une bonne santé physique et morale.

Avoir une bonne base d'instruction primaire.

Les cours se donnent toute l'année avec vacances à la Noël, aux fêtes de Pâques, et en août-septembre.

La rentrée annuelle est fixée au premier mardi d'octobre.

Les examens de passage d'une année à l'autre, et les examens de fin d'études ont lieu dans la première semaine d'août.

La Province de Hainaut, voulant encourager les élèves dans leurs travaux pratiques de cultures et d'élevage, a décidé de rétribuer leur travail, appoint qui diminuera leurs frais.



Un pensionnat est annexé à l'établissement, pour les élèves ne pouvant rentrer journellement chez eux, ou ne désirant pas loger en ville, dans des pensions de famille.

Chaque élève a une chambrette séparée; toutefois, le nombre de celles-ci étant limité, les premiers inscrits parmi les élèves habitant trop loin pour rentrer chez eux, auront la préférence.

Les frais de nourriture seront supportés par les pensionnaires, qui organisent entr'eux un mess coopératif.

Les élèves qui logent en ville, y sont soumis à la surveillance du personnel enseignant.

Le prix d'une bonne pension bourgeoise en ville est actuellement de 210 à 220 frs par mois.

Les Ecoles peuvent être visitées en tout temps; on est prié de prévenir.

Pour renseignements supplémentaires et inscriptions aux cours, s'adresser à M. LUCIEN HENROTIN, Directeur, Mariemont (La Hestre). — TÉLÉPHONE : La Louvière 93



L É G E N D E

A. Entrées du Parc.	H. Bâches Ecole et ruches.	O. "Vers la Vie", Rousseau.	Y. Aquarium de la Section de Pisciculture.
A'. Bâtimens de la rue du Parc.	I. Grille en fer forgé.	P. "Les Bourgeois de Calais", (Hodin).	Z. Château d'eau et machine.
B. "Le Triomphe de la Femme", (Jef Lambaux).	J'. Clapier (Section Cuniculture).	P'. Poulaiers divers.	
B'. Bassin et vase monumental.	J. Château, construit de 1830 à 1836 par Nicolas Warocqué. Musée de l'Etat.	Q. Ruines de l'ancien Palais Royal de Mariemont.	
C. Serres à fruits.	J'. Section de Capriculture et d'Oviculture.	R. Cour d'honneur de l'ancien Palais Royal de Mariemont.	
C'. Vase oriental en bronze.	K. Boudha et lanternes japonaises.	S. Orangerie de l'ancien Palais Royal de Mariemont.	
D. Serres à fleurs.	K'. Abri de la pelouse d'élevage.	T. Musée lapidaire.	
D'. "Le Semeur", (C. Meunier).	L. "La Source",; 2 bas-reliefs: "Passions humaines", (Jef Lambaux).	U. "L'Abondance", (J. Lambaux).	
E. Jardin d'hiver.	M. Ancienne roseraie (Ecole de Floriculture).	V. Fer à cheval: entrée sud de l'ancien Palais Royal de Mariemont.	
E'. Porte chinoise.	N. Fontaine Ste-Thérèse, dite "à chapeaux", reconstitution de celle qui existait dans la forêt.	W. Bureaux des Ecoles Provinciales.	
F. Orangerie.		X. Ecoles Provinciales d'Horticulture et de l'Élevage.	
F'. Pavillon des Petits Elevages.			
G. Vase allégorique (De Vreesse).			
G'. Mausolée Warocqué.			
H. Fontaine aux Lions (copie de celle de Grenade).			

